

MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES

Concernant la formation théorique nous vous proposons des cours en présentiel.

1. Des cours thématiques animés par un enseignant :

Séquences	Objectifs pédagogiques	Contenus
Signalisations	<ul style="list-style-type: none"> Connaître les différentes signalisations 	<ul style="list-style-type: none"> Panneaux – Panonceaux - Balises et bornes - Signalisation lumineuse - Signalisation horizontale
Priorités - Intersections	<ul style="list-style-type: none"> Connaître la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> Généralités et particularités - Signaux lumineux - Priorités et ordre de passage - Autres usagers
Règles de circulation	<ul style="list-style-type: none"> Appréhender la notion de partage 	<ul style="list-style-type: none"> Je m'insère - Je me positionne sur la chaussée - Je circule - Je règle la vitesse
Croisements et dépassements	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre et connaître la règle 	<ul style="list-style-type: none"> R 414-1 et suivants / R 414-4 et suivants
Arrêts et stationnements	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre et connaître la règle 	<ul style="list-style-type: none"> R 417- 1 et suivants - Généralités – Signalisation – Réglementation
Visibilité - Eclairage	<ul style="list-style-type: none"> Etre en phase avec la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> Voir et être vu - Equipements du véhicule - Nuit et intempéries
Ecoconduite et écomobilité	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre l'importance de la modération 	<ul style="list-style-type: none"> Eco mobilité - Eco conduite
Tunnels et passage à niveau	<ul style="list-style-type: none"> Connaître la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> R 118-4-1 à R 118-4-1 R 412-12 / R 412-30
Usagers vulnérables et code de la rue	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre le partage social avec les autres usagers 	<ul style="list-style-type: none"> Usagers vulnérables - Code de la rue - Partage de l'espace - Sites propres et voies réservées
Prise de conscience des risques	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre ce qu'est l'homéostasie du risque 	<ul style="list-style-type: none"> Santé et conduite - Facteurs d'accident - Comportement face aux risques
Autoroute et route à accès réglementé	<ul style="list-style-type: none"> Connaître la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> Entrer – Circuler - Conditions particulières - Quitter l'autoroute
Généralités	<ul style="list-style-type: none"> Développer la culture Sécurité Routière 	<ul style="list-style-type: none"> Documents et équipements - - Le véhicule au quotidien Conséquences de la vitesse - Les règles autour du permis - P.L.R

Ces cours sont organisés les samedis de 10H00 à 12H00.

2. Des tests d'évaluation - Séries de 40 questions conformes à l'examen du code de la route.

Ces tests d'une durée d'une heure, sont organisés sans enseignant du lundi au vendredi de :

- 10H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00

Concernant la formation pratique voici notre organisation

Pour débiter votre formation pratique, l'auto-école vous transmet votre livret de formation.

Ce livret vous indique les 4 compétences générales que vous devez atteindre :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Il vous permet également de vous autoévaluer, c'est-à-dire d'être capable d'évaluer vos propres compétences.

Pour aborder toutes les compétences de votre formation, les cours se déroulent en agglomération, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Des bilans de compétences intermédiaires seront effectués au cours de la formation, ce qui vous permet de faire un point sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition et un examen blanc avant une proposition de date d'examen.

Les cours pratiques sont individuels et organisés :

- Du lundi au samedi de 8H00 à 13H00 et de 14H00 à 20H00

Pour la phase pratique, il est important de privilégier une régularité des leçons de conduite, c'est pourquoi L'AUTP-ÉCOLE RENOIR vous propose un rythme de 3 heures de cours pratiques par semaine pour une meilleure efficacité.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/maine-et-loire/angers/auto-ecole-renoir>